

**Pour diffusion immédiate**

### **Les biocides au Canada - Un nouveau chemin est tracé**

**25 juin 2024 - Ottawa** – Le 19 juin 2024, le gouvernement du Canada a publié la version finale du *Règlement sur les biocides*. Ce règlement appuiera un cadre réglementaire souple et axé sur le risque pour les désinfectants et les assainisseurs et appliquera les principales leçons tirées des récents événements mondiaux, notamment la pandémie de COVID-19 et l'affaiblissement des chaînes d'approvisionnement. Le Règlement fait suite à ces leçons en offrant un cadre qui :

- soutient les bonnes politiques publiques pour tous les Canadiens;
- augmente la disponibilité et l'innovation des produits et favorise la compétitivité du marché;
- fait progresser nos objectifs collectifs de modernisation de la réglementation et de souplesse réglementaire;
- appuie les stratégies générales du gouvernement du Canada, notamment en ce qui concerne les pénuries de médicaments, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'application des leçons tirées de la pandémie de COVID-19 pour la préparation aux situations d'urgence futures.

L'élaboration de ce règlement est le fruit d'une collaboration entre les décideurs politiques du gouvernement et de l'industrie. Tandis que nous continuons à travailler à la mise en œuvre le 31 mai 2025, nous poursuivons le dialogue avec le gouvernement sur les ressources et la préparation opérationnelle pour assurer une transition en douceur tant pour Santé Canada que pour l'industrie.

*« Le Canada est à l'avant-garde en mettant en place un système réglementaire réactif, souple et fondé sur des données scientifiques, concernant ces produits sûrs et bénéfiques. Je remercie tous les parlementaires et les nombreuses personnes au sein du gouvernement qui ont contribué à l'élaboration de ce cadre au cours des quatre dernières années. » Shannon Coombs, présidente, ACPCS.*

L'ACPCS est une association commerciale nationale qui représente 42 entreprises membres dans 84 installations dans tout le Canada. Nos entreprises fabriquent, transforment, conditionnent et distribuent des produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux institutions, tels que des savons et détergents, des produits antiparasitaires, des aérosols, des désinfectants pour surfaces dures, des désodorisants et des produits chimiques pour l'automobile. Notre industrie représente un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de dollars et emploie directement plus de 8 000 personnes, avec des exportations annuelles de l'ordre de 2 milliards de dollars. L'ACPCS offre également aux Canadiens une source unique de renseignements sur nos produits et leurs avantages – à l'adresse <https://healthycleaning101.org/fr/>.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements ou pour organiser une entrevue, veuillez communiquer avec Shannon Coombs, Association canadienne de produits de consommation spécialisés, (613) 791-2480 (cellulaire)**